

Tableau 1. Surveillance du cancer colorectal: Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe d'industries

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
1	Agriculture	270	35000	0,92 (0,81-1,04)
2/3	Forêts, pêche et piégeage	143	10695	1,00 (0,85-1,18)
4	Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	469	23179	1,21 (1,10-1,33)***
5	Industries manufacturières	8485	693317	1,00 (0,97-1,03)
6	Construction	2346	210891	1,01 (0,97-1,06)
7	Transports, communications et autres services publics	2350	197090	1,05 (1,01-1,10)*
8	Commerce	3792	429093	1,03 (0,99-1,07)
9	Finances, assurances et affaires immobilières	312	23972	1,02 (0,91-1,14)
10	Services socio-culturels, commerciaux et personnels	4993	599273	0,94 (0,91-0,97)***
11	Administration publique et défense	2459	190800	1,08 (1,04-1,13)***
* CTI : Classification type des industries (1970)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

Tableau 2. Surveillance du cancer colorectal: Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe de professions

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	267	30976	0,88 (0,78-0,99)*
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	242	26332	0,89 (0,78-1,01)
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	161	30700	0,86 (0,74-1,01)
25	Membres du clergé et assimilés	<5	128	—
27	Enseignants et personnel assimilé	391	48454	0,90 (0,81-0,99)*
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	1076	135268	0,96 (0,90-1,02)
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé	94	14979	0,95 (0,78-1,17)
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés	1951	197238	1,06 (1,01-1,11)*
51	Travailleurs spécialisés dans la vente	1086	148052	1,00 (0,94-1,06)
61	Travailleurs spécialisés dans les services	3639	370688	0,99 (0,96-1,03)

71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	360	50126	0,86 (0,78-0,96)**
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés	<5	558	—
75	Travailleurs forestiers et bûcherons	113	10681	0,85 (0,70-1,02)
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés	248	13025	1,18 (1,04-1,34)**
81	Travailleurs des industries de transformation (minéraux, métaux, chimiques)	873	79195	1,04 (0,97-1,11)
82	Travailleurs des industries de transformation (aliments, bois, textiles)	1007	99196	1,01 (0,94-1,07)
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	2313	189346	1,00 (0,96-1,04)
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	4087	328189	1,03 (1,00-1,07)
87	Travailleurs du bâtiment	2784	215504	1,05 (1,01-1,09)*
91	Personnel d'exploitation des transports	2306	168002	1,17 (1,12-1,22)***
93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs	1552	153012	1,00 (0,95-1,05)
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	353	28290	0,98 (0,88-1,09)
99	Travailleurs non classés ailleurs	2218	215187	1,02 (0,98-1,07)

* CCDP: Classification canadienne descriptive des professions (1971)

† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres

Veillez noter que nos résultats peuvent différer de celles que nous avons publiés ou présentés. Cela peut être attribuer aux définitions que nous utilisons pour identifier les cas, aux approches méthodologiques et le suivi en cours de la cohort dans le système de surveillance.